



Saint-Constant

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 20 octobre 2026 à 19 h 30, au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

15, RUE DU PARC – LOT 6 582 080 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Demande de dérogation mineure numéro 2026-00069 aux dispositions du *Règlement de zonage numéro 1528-17* découlant d'un projet de subdivision visant la cession de parcelles de terrain par la Ville de Saint-Constant au Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (parc Leblanc).

Nature et effet de la demande :

- L'aire de stationnement située sur le lot projeté 6 739 124 du cadastre du Québec serait implantée de façon à empiéter sur le lot projeté 6 739 126 du cadastre du Québec et située à 0 mètre de la ligne latérale mitoyenne, alors que le règlement prévoit une distance minimale de 1,0 mètre de la ligne latérale de terrain.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et du développement économique au (450) 638-2010 poste 7410 durant les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 2 octobre 2026.

M^e Geneviève Noël
Directrice adjointe et greffière adjointe
Service des affaires juridiques et du greffe